

Catégorie RGP Secteurs Mondiaux
(le « Fonds »)



États financiers intermédiaires
Au 30 juin 2024

L'auditeur du Fonds n'a pas révisé les présents états financiers intermédiaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires pour la période de 6 mois terminée le 30 juin 2024 de Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (ci-après le « Fonds ») ci-joints ont été préparés par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après le « gestionnaire ») (faisant affaire sous la dénomination sociale RGP Investissements) à partir d'informations fournies par la « Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon », l'agent chargé de la comptabilité et de la tenue des registres du Fonds.

Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers. Le gestionnaire applique des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »). Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la section des « Notes complémentaires » à la fin de ce document.

Il incombe au conseil d'administration de Corporation de Fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après la « Société ») d'examiner et d'approuver les états financiers après avoir examiné la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

Approuvé à Québec, le 27 août 2024, par le conseil d'administration de la Société,

(s) François Rodrigue-Beaudoin, administrateur

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

		30 juin 2024 (non audité)	31 décembre 2023 (audité)
Actifs			
Actifs courants			
Placements (note 5)	\$	90 917 452	81 692 615
Trésorerie		1 051 649	668 130
Souscriptions à recevoir		79 621	26 109
Dividendes à recevoir		230 085	215 577
Autres comptes à recevoir		1 371	-
Total actifs		92 280 178	82 602 431
Passifs			
Passifs courants			
Frais de gestion à payer		85 616	79 038
Frais d'administration à payer		20 743	19 123
Actions rachetées à payer		30 959	12 602
		137 318	110 763
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$	92 142 860	82 491 668
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série			
Série A	\$	7 028 629	6 791 332
Série F	\$	64 938 563	57 532 735
Série P	\$	9 562 974	8 587 592
Série T5	\$	9 355 968	8 490 671
Série FT5	\$	1 256 726	1 089 338
Total	\$	92 142 860	82 491 668
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série			
Série A	\$	15,15	13,85
Série F	\$	17,17	15,62
Série P	\$	18,96	17,16
Série T5	\$	9,28	8,69
Série FT5	\$	10,56	9,84

Approuvé à Québec, le 27 août 2024, par le conseil d'administration de la Société,

(s) Francois Rodrigue-Beaudoin, administrateur

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États du résultat global

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non auditées)

(en dollars canadiens)

		2024	2023
Revenus			
Revenus de dividendes	\$	888 616	810 667
Autres revenus		-	1 997
Revenus de prêts de titres (note 10)		6 256	1 822
Distributions des fonds communs de placement sous-jacents		46 961	
Variations de la juste valeur			
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur la vente de placements		806 371	779 225
Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie		5 501	(33 390)
Gain (perte) de change sur les transactions en devises étrangères		(18 554)	(1 182)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements		7 156 781	4 131 691
Total revenus		8 891 932	5 690 830
Charges			
Frais de gestion		502 463	443 443
Frais d'administration		119 995	105 591
Honoraires du comité d'examen indépendant		2 161	2 006
Charges d'intérêts		457	37
Commissions		46 646	24 718
Frais de transaction		3 578	3 108
Retenues d'impôt		99 132	81 387
Remboursement d'impôt		(33)	-
Total charges		774 399	660 290
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		8 117 533	5 030 540
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série			
Série A	\$	615 562	424 395
Série F	\$	5 727 756	3 424 673
Série P	\$	883 100	575 772
Série T5	\$	789 877	521 077
Série FT5	\$	101 238	84 623
Total		8 117 533	5 030 540
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série			
Série A	\$	1,29	0,83
Série F	\$	1,54	0,98
Série P	\$	1,79	0,53
Série T5	\$	0,79	0,53
Série FT5	\$	0,96	0,65
Nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période			
Série A		476 752	508 469
Série F		3 730 578	3 488 375
Série P		492 187	480 242
Série T5		994 921	978 213
Série FT5		105 295	129 306

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - total des séries

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$ 82 491 668	72 212 337
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 8 117 533	5 030 540
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(242 219)	-
Gains nets réalisés sur placements	-	(877 352)
Remboursement de capital	-	(238 816)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(242 219)	(1 116 168)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	26 085 072	8 532 373
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	224 852	1 098 178
Rachat d'actions rachetables	(24 534 046)	(6 168 957)
Total des opérations sur les actions rachetables	1 775 878	3 461 594
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	9 651 192	7 375 966
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$ 92 142 860	79 588 303

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série A

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$ 6 791 332	6 530 030
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 615 562	424 394
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Gains nets réalisés sur placements	-	(79 512)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	-	(79 512)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	1 286 847	1 053 476
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	3	79 235
Rachat d'actions rachetables	(1 665 115)	(811 795)
Total des opérations sur les actions rachetables	(378 265)	320 916
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	237 297	665 798
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$ 7 028 629	7 195 828
	2024	2023
Actions à l'ouverture de la période	490 243	503 787
Actions émises contre espèces	86 090	78 393
Actions émises sur réinvestissement des distributions	-	5 842
Actions rachetées	(112 275)	(60 091)
Actions à la clôture de la période	464 058	527 931

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série F

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$ 57 532 735	48 454 629
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 5 727 756	3 424 675
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Gains nets réalisés sur placements	-	(587 292)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	-	(587 292)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	19 418 480	7 091 904
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	148	587 390
Rachat d'actions rachetables	(17 740 556)	(4 170 069)
Total des opérations sur les actions rachetables	1 678 072	3 509 225
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	7 405 828	6 346 608
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$ 64 938 563	54 801 237

	2024	2023
Actions à l'ouverture de la période	3 683 216	3 354 594
Actions émises contre espèces	1 140 795	469 580
Actions émises sur réinvestissement des distributions	10	38 812
Actions rachetées	(1 041 538)	(276 497)
Actions à la clôture de la période	3 782 483	3 586 489

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série P

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$ 8 587 592	7 823 423
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 883 100	575 771
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Gains nets réalisés sur placements	-	(95 621)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	-	(95 621)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	4 401 031	66 610
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	-	95 621
Rachat d'actions rachetables	(4 308 749)	(706 185)
Total des opérations sur les actions rachetables	92 282	(543 954)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	975 382	(63 804)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$ 9 562 974	7 759 619
	2024	2023
Actions à l'ouverture de la période	500 390	497 853
Actions émises contre espèces	232 181	4 050
Actions émises sur réinvestissement des distributions	-	5 805
Actions rachetées	(228 179)	(43 091)
Actions à la clôture de la période	504 392	464 617

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série T5

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$ 8 490 671	8 193 166
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 789 877	521 077
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(215 987)	-
Gains nets réalisés sur placements	-	(100 127)
Remboursement de capital	-	(208 021)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(215 987)	(308 148)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	730 622	319 403
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	199 153	291 502
Rachat d'actions rachetables	(638 368)	(469 385)
Total des opérations sur les actions rachetables	291 407	141 520
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	865 297	354 449
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$ 9 355 968	8 547 615
	2024	2023
Actions à l'ouverture de la période	976 515	962 400
Actions émises contre espèces	78 942	36 289
Actions émises sur réinvestissement des distributions	21 691	33 114
Actions rachetées	(68 982)	(53 567)
Actions à la clôture de la période	1 008 166	978 236

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série FT5

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	\$ 1 089 338	1 211 089
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 101 238	84 623
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(26 232)	-
Gains nets réalisés sur placements	-	(14 800)
Remboursement de capital	-	(30 795)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(26 232)	(45 595)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	248 092	980
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	25 548	44 430
Rachat d'actions rachetables	(181 258)	(11 523)
Total des opérations sur les actions rachetables	92 382	33 887
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	167 388	72 915
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	\$ 1 256 726	1 284 004
	2024	2023
Actions à l'ouverture de la période	110 733	127 225
Actions émises contre espèces	23 183	99
Actions émises sur réinvestissement des distributions	2 451	4 503
Actions rachetées	(17 364)	(1 162)
Actions à la clôture de la période	119 003	130 664

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États des flux de trésorerie

pour les périodes de 6 mois terminées les 30 juin (non audités)

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 8 117 533	5 030 540
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s sur la vente de placements	(806 371)	(779 225)
(Gains nets) pertes nettes de change sur la trésorerie	(5 501)	33 390
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(7 156 781)	(4 131 691)
Achats de placements	(34 093 681)	(19 480 175)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	32 831 997	16 489 667
Dividendes à recevoir	(14 508)	(28 982)
Autres comptes à recevoir	(1 371)	-
Frais de gestion à payer	6 578	2 804
Frais d'administration à payer	1 620	676
Entrées (sorties) de trésoreries nettes liées aux activités d'exploitation	(1 120 485)	(2 862 996)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	26 031 559	8 403 293
Sommes versées au rachat d'actions rachetables	(24 515 689)	(6 122 437)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(17 367)	(15 273)
Entrées (sorties) de trésoreries nettes liées aux activités de financement	1 498 503	2 265 583
Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie	5 501	(33 390)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	378 018	(597 413)
Trésorerie à l'ouverture de la période	668 130	2 042 386
Trésorerie à la clôture de la période	1 051 649	1 411 583
Intérêts payés	\$ 236	37
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	\$ 774 976	700 298

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions / de parts	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% du total
Actions				
ABB Ltd., Registered	11 040	640 440	839 217	
Accenture PLC, Class 'A'	2 535	1 055 195	1 052 459	
Air Liquide SA	2 724	562 223	644 285	
Akamai Technologies Inc.	9 330	1 282 676	1 150 025	
Alimentation Couche-Tard Inc.	14 095	914 359	1 082 073	
Alphabet Inc., Class 'A'	6 755	1 073 471	1 683 650	
Amazon.com Inc.	4 325	869 907	1 143 675	
American Express Co.	2 310	469 334	731 904	
Ametek Inc.	3 560	777 982	812 099	
Applied Materials Inc.	3 325	602 115	1 073 699	
Assa Abloy AB, Class 'B'	20 655	656 015	799 577	
Atmos Energy Corp.	5 215	804 383	832 408	
BAE Systems PLC	74 285	1 424 131	1 696 109	
Berkshire Hathaway Inc., Class 'B'	2 505	1 170 109	1 394 395	
BKW SA	3 780	793 590	824 838	
Booking Holdings Inc.	190	659 029	1 029 937	
CACI International Inc., Class 'A'	3 420	1 403 943	2 012 904	
Cadence Design Systems Inc.	2 460	744 095	1 035 930	
Canadian Apartment Properties REIT	13 935	661 642	619 411	
Canadian National Railway Co.	5 050	810 402	816 383	
Caterpillar Inc.	1 905	654 724	868 294	
Cboe Global Markets Inc.	3 095	530 576	720 211	
CBRE Group Inc., Class 'A'	4 960	515 162	604 791	
Celanese Corp.	3 305	600 003	610 026	
CGI Inc.	7 270	940 683	992 719	
Check Point Software Technologies Ltd.	5 010	963 199	1 131 147	
Cigna Corp.	2 690	1 224 663	1 216 782	
Cisco Systems Inc.	17 010	1 164 722	1 105 825	
CME Group Inc.	5 540	1 495 069	1 490 358	
Compagnie Generale des Etablissements Michelin	20 225	864 101	1 071 043	
ConocoPhillips Co.	3 365	592 606	526 662	
Consolidated Edison Inc.	6 015	709 902	735 983	
Costco Wholesale Corp.	655	461 890	761 820	
CRH PLC	6 165	542 090	632 522	
Diamondback Energy Inc.	1 855	526 550	508 140	
Dollarama Inc.	6 735	536 921	841 269	
Eaton Corp. PLC	2 070	517 888	888 126	
EOG Resources Inc.	2 880	527 081	496 035	
Equinix Inc.	605	601 428	626 353	

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

EssilorLuxottica SA	4 035	1 054 539	1 190 590
Exxon Mobil Corp.	6 400	1 055 645	1 008 156
First Solar Inc.	3 380	723 850	1 042 758
General Dynamics Corp.	2 255	731 600	895 264
Gold Fields Ltd., ADR	31 000	633 529	632 041
Goodman Group	41 995	799 714	1 333 609
Hydro One Ltd.	20 740	751 683	826 489
Iberdrola SA	47 307	728 016	840 503
Infosys Ltd., ADR	44 170	1 063 314	1 125 393
Investor AB, Class 'B'	21 490	557 829	805 799
JPMorgan Chase & Co.	2 545	424 791	704 360
KDDI Corp.	22 405	936 510	810 759
Keyence Corp.	1 640	974 980	984 215
Lennar Corp., Class 'A'	4 870	778 866	998 713
Linde PLC	1 125	570 795	675 501
L'Oréal SA	1 255	643 479	754 695
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	920	924 900	962 794
McDonald's Corp.	2 915	1 064 087	1 016 491
Meta Platforms Inc., Class 'A'	1 185	267 911	817 590
Metro Inc.	9 995	705 178	757 521
Microsoft Corp.	1 745	748 196	1 067 214
Moderna Inc.	7 970	1 380 308	1 295 058
National Grid PLC, ADR	10 245	890 922	796 265
Netflix Inc.	970	361 847	895 768
Nintendo Co. Ltd.	12 430	752 348	904 672
Novartis AG, Registered	9 125	1 161 582	1 336 298
Novo Nordisk AS, Class 'B'	6 825	781 570	1 349 672
PACCAR Inc.	6 255	792 088	881 066
Packaging Corp. of America	4 305	900 681	1 075 415
PepsiCo Inc.	3 285	760 791	741 365
Pernod-Ricard SA	3 720	842 213	691 210
Procter & Gamble Co. (The)	3 310	674 041	746 962
Public Storage	1 515	542 183	596 313
Publicis Groupe	5 690	684 582	829 281
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	1 690	1 911 397	2 430 518
Rio Tinto PLC, ADR	7 280	640 654	656 768
Royal Bank of Canada	5 135	620 381	747 913
Schneider Electric SE	2 400	473 001	789 462
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	11 295	509 604	599 350
Simply Good Foods Co. (The)	15 020	787 609	742 566
Stryker Corp.	2 620	1 003 730	1 219 822
Synopsys Inc.	1 320	1 047 523	1 074 810
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., ADR	4 830	546 193	1 148 733
TMX Group Ltd.	19 345	544 456	736 658
Toronto-Dominion Bank (The)	8 910	715 049	670 032

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

Toyota Motor Corp., ADR	3 880	900 658	1 088 226
Trane Technologies PLC	1 790	542 883	805 664
Universal Music Group NV	21 635	825 425	881 414
Verizon Communications Inc.	16 520	849 759	932 236
Vertex Pharmaceuticals Inc.	2 035	1 182 396	1 305 194
VICI Properties Inc.	16 045	652 670	628 796
Visa Inc., Class 'A'	1 845	596 265	662 633
W.R. Berkley Corp.	12 745	1 053 381	1 370 405
Walmart Inc.	8 745	576 710	810 233
Wheaton Precious Metals Corp.	8 436	467 247	605 114
Wolters Kluwer NV	3 800	683 950	862 671
Total des actions		75 139 808	89 262 102
			96,87
Fonds négociés en bourse			
BMO Money Market Fund ETF Series	33 180	1 656 346	1 655 350
Total des fonds négociés en bourse		1 656 346	1 655 350
			1,80
Total des placements			
		76 796 154	90 917 452
Trésorerie et autres éléments d'actif net			1 225 408
			1,33
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables			92 142 860
			100,00

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (ci-après le « Fonds ») est un organisme de placement collectif constitué en société. Les actions du Fonds constitué en société sont des catégories d'actions distinctes de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après la « Société »). La Société est une société de fonds communs de placement constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 3 janvier 2014. Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions de catégorie A comportant un droit de vote chacune et de 1 000 catégories d'actions rachetables d'organismes de placement collectif, sans droit de vote. Actuellement, chaque catégorie est divisée en 100 séries, le nombre d'actions de chacune étant illimité. La totalité des actions comportant droit de vote de catégorie A en circulation est détenue par le gestionnaire.

Le Fonds investit principalement dans des titres de participation mondiaux, soit directement, soit en investissant dans des titres de fonds négociés en bourse ou d'organismes de placement collectif. Consulter l'inventaire du portefeuille pour des précisions sur les placements du Fonds.

Le siège social, qui est aussi l'établissement d'affaires principal du Fonds, est situé au 1305, boulevard Lebourgneuf, bureau 550, Québec (Québec) G2K 2E4, Canada. La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 27 août 2024.

Les actions de séries A et T5 sont offertes à tous les investisseurs. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série A est de 500 \$ et de 5 000 \$ pour les actions de série T5. Le placement minimal subséquent est de 25 \$. Le solde minimal des actions de série A est de 500 \$ et de 3 500 \$ pour les actions de série T5. Les actions de séries A et T5 sont offertes avec frais à l'acquisition, ce qui signifie que les investisseurs pourraient payer une commission de vente à leur courtier d'au plus 5 % du prix d'achat des actions lorsqu'ils achètent des actions. Une commission de suivi est payable à l'égard des actions de séries A et T5.

Les actions de séries F et FT5 sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés, lesquels peuvent exiger des frais additionnels pour des services supplémentaires. Elles sont uniquement offertes aux courtiers qui ont conclu une convention précise avec le gestionnaire aux termes de laquelle ils ont accepté que leur rémunération soit fondée sur les services professionnels qu'ils fournissent aux investisseurs. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série F est de 500 \$ et de 5 000 \$ pour les actions de série FT5. Le placement minimal subséquent est de 25 \$. Le solde minimal des actions de série F est de 500 \$ et de 3 500 \$ pour les actions de série FT5. Il n'y a aucun frais d'acquisition ou de rachat pour les achats, les substitutions, les transferts, les reclassements ou les rachats. Un courtier peut exiger des frais pour des services supplémentaires. Aucune commission de suivi n'est payable.

Les actions de séries P et PT5 sont offertes uniquement aux investisseurs qui ont un compte géré avec R.E.G.A.R. Gestion Privée inc., par l'intermédiaire de courtiers autorisés, lesquels peuvent exiger des frais additionnels pour des services supplémentaires. Le montant minimal de la souscription pour les actions de séries P et PT5 est de 500 \$. Le placement minimal subséquent est de 25 \$ et le solde minimal est de 500 \$. Il n'y a aucun frais d'acquisition ou de rachat pour les achats, les substitutions, les transferts, les reclassements ou les rachats. Un courtier peut exiger des frais pour des services supplémentaires. Aucune commission de suivi n'est payable. Pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 10 mai 2024 et la période de 6 mois terminée le 30 juin 2023, aucune action de série PT5 n'était détenue par un investisseur; aucune information financière n'est donc présentée sur cette série dans les présents états financiers. La série PT5 a été fermée le 10 mai 2024.

Les actions de séries T5, FT5 et PT5 prévoient distribuer une somme fixe chaque mois. Cependant, tout remboursement en capital perçu sera déduit du prix de base rajusté des actions. Les remboursements de capital viendront réduire le

montant du placement initial. Les distributions versées en excédent du revenu net cumulatif généré par une série depuis sa création constituent un remboursement de capital.

Des remboursements de capital répétés peuvent épuiser l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à long terme, entraînant une baisse du rendement obtenu en dollars puisque le Fonds aura moins de capitaux à investir.

La principale différence entre les séries a trait aux frais de gestion qui sont payables, aux autres frais payés ainsi que le type des distributions. Bien que les souscriptions et rachats de titres soient inscrits par série, les actifs attribués à toutes les séries d'un fonds sont regroupés pour créer un seul fonds aux fins de placement. Chaque série paie sa quote-part des frais communs du fonds, en plus des frais qu'elle engage pour son propre compte. Les différences entre les frais des séries font en sorte que chaque série a une valeur liquidative par titre différent.

2. BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »), notamment IAS 34 Information financière intermédiaire, ainsi qu'aux normes régies par le Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement. L'auditeur du Fonds n'a pas révisé les présents états financiers intermédiaires.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds, qui est une entité d'investissement, sont les suivantes :

3.1. Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que le Fonds n'a pas adoptées de façon anticipée

À la date d'autorisation de publication des états financiers, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), mais n'étaient pas encore en vigueur. Le Fonds n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

Le gestionnaire du Fonds prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de la période écoulée n'ont pas été présentées, puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

3.2. Instruments financiers

a) Classement

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JV RN) :

Les placements sont classés dans la présente catégorie au moment de la comptabilisation initiale, car ils sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement du Fonds.

Actifs financiers au coût amorti :

Le Fonds inclut dans cette catégorie la trésorerie, les souscriptions à recevoir et les dividendes à recevoir.

Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédit attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, le gestionnaire estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.

Passifs financiers au coût amorti :

Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. Le Fonds inclut dans cette catégorie les frais de gestion à payer, les frais d'administration à payer et les actions rachetées à payer.

b) Comptabilisation

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les revenus et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les revenus de sources étrangères sont présentés avant déduction des impôts retenus à la source par les pays étrangers. Les impôts retenus à la source par les pays étrangers sont présentés séparément à l'état du résultat global dans le poste « Retenues d'impôt ». Les revenus d'intérêts à des fins de distribution, présentés dans l'état du résultat global, correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains réalisés et les pertes subies sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value non réalisée des titres sont calculés à partir du coût établi selon la méthode du coût moyen. Les revenus, les gains (pertes) réalisé(e)s et les gains (pertes) non réalisé(e)s ont été répartis entre les séries au prorata de l'actif net de chacune des séries. Les coûts d'opération engagés au moment de l'achat et de la vente de placements par le Fonds sont passés en charge et inscrits à l'état du résultat global. Ces coûts comprennent notamment les commissions et frais versés aux courtiers, lesquels sont inscrits au poste « Commissions » à l'état du résultat global, ainsi que les autres frais liés aux transactions comme les frais associés au règlement des transactions ou aux transferts d'actifs, lesquels sont inscrits au poste « Frais de transactions » à l'état du résultat global.

c) Évaluation

Initiale

Lors de l'évaluation initiale, les instruments financiers du Fonds sont évalués à la juste valeur, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti.

Subséquente

Les actifs et passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

L'obligation du Fonds pour les actifs nets attribuables aux porteurs d'actions rachetables est présentée à la valeur de rachat à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

Se référer à la note 5 pour la description de la juste valeur.

d) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que le Fonds a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

3.3. Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières, soit les encaisses.

3.4. Évaluation des actions

La valeur liquidative d'une action de chaque série faisant partie du Fonds est calculée chaque jour ouvrable où la Bourse de Toronto est ouverte, en divisant la valeur liquidative attribuable à chacune des séries par le nombre d'actions alors en circulation de la série correspondante.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») permettent au Fonds de respecter les dispositions des normes IFRS de comptabilité pour la préparation des états financiers, sans changer leur méthode de calcul de la valeur liquidative aux fins des achats, échanges et rachats des actionnaires. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, la différence entre la valeur liquidative par action et l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série est non significative.

3.5. Émission et rachats d'actions

Les actions sont rachetables au gré du porteur et sont classées comme passifs financiers. Aux fins du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables selon les exigences de rachat du Fonds, les actifs et les passifs du Fonds sont évalués à la juste valeur. Le Fonds émet des actions à la valeur liquidative selon les actions existantes. Le porteur d'actions peut les racheter au cours du jour contre un montant de trésorerie équivalent à une part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds (calculée conformément aux exigences de rachat). La valeur liquidative par action du Fonds est calculée en divisant l'actif net attribuable aux porteurs d'actions (calculé conformément aux exigences de rachat) par le nombre d'actions émises.

L'actif net par action est calculé séparément pour chaque série d'actions du Fonds. L'actif net d'une série est évalué en calculant sa part proportionnelle de l'actif et du passif du fonds commun à toutes les séries, à laquelle s'ajoutent les actifs et les passifs du Fonds attribuables uniquement à cette série.

3.6. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action est obtenue en divisant l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Cette information est présentée dans l'état du résultat global.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, revenus de placements, gains et pertes de capital et de change réalisés et non réalisés sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur part de l'actif net, à moins qu'ils puissent être attribués à une ou plusieurs séries en particulier.

3.7. Distribution aux porteurs d'actions rachetables

Le revenu net et les gains en capital nets réalisés sont distribués annuellement aux porteurs d'actions du Fonds, au prorata des actions qu'ils détiennent. Les gains et les pertes non réalisés sont inclus dans l'actif attribuable aux porteurs d'actions. Cependant, ils seront distribués aux porteurs d'actions uniquement au moment de la réalisation du gain ou de la perte. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs d'actions, mais elles sont retenues dans le Fonds pour être imputées sur les futurs gains en capital. Pour l'ensemble des séries d'actions, le revenu net du Fonds est distribué à la fin de l'exercice tandis que les gains en capital nets sont généralement distribués aux porteurs d'actions en février de l'année suivante. De plus, les actions de série T5, FT5 et PT5 effectuent des distributions mensuelles fixes, lesquelles peuvent inclure à la fois un montant de revenu net ainsi qu'un montant au titre de remboursement de capital.

3.8. Conversion des devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires au cours de change en vigueur à la fin de la période sont comptabilisés à l'état du résultat global aux postes « Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie » et « Gain (perte) de change sur les transactions en devises étrangères ».

3.9. Impôt

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de la *Loi sur les impôts (Québec)* (ci-après, collectivement, la « Loi de l'impôt »), le Fonds est défini comme une société de placement à capital variable. Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placements et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de retenues d'impôt dans l'état du résultat global.

Aux termes de la Loi de l'impôt, la Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (dont fait partie la Catégorie RGP Secteurs Mondiaux) est définie comme une société d'investissement à capital variable. En règle générale, cette société ne paiera pas d'impôt sur les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables ni sur les gains en capital nets qu'elle a réalisés, parce qu'elle versera suffisamment de dividendes ordinaires et de dividendes sur les gains en capital à ses actionnaires pour éliminer l'assujettissement à l'impôt sur leurs dividendes et sur leurs gains en capital. Cependant, la société sera assujéti à l'impôt pour ses revenus provenant d'autres sources (le revenu tiré d'instruments dérivés, l'intérêt et le revenu de source étrangère) ainsi que pour les résultats non distribués jusqu'à ce que naisse l'obligation d'effectuer des distributions aux taux applicables aux sociétés. Étant donné que la société ne peut distribuer certains types de revenus et gains aux investisseurs, un revenu net aux fins fiscales peut ainsi être généré. Le cas échéant, la charge d'impôt est présentée à l'état du résultat global. L'année d'imposition de la société se termine le 31 décembre.

3.10. Activités de prêts de titres

Le Fonds participe, contre rémunération supplémentaire, à un programme de prêts de titres par lequel il prête des titres qu'il détient à des tiers selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces prêts de titres, le cas échéant, exigent des garanties en trésorerie, en titres de créance ou en titres de capitaux propres de grande qualité qui correspondent au moins à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Se référer à la note 10 pour de l'information sur la juste valeur des titres prêtés et la juste valeur de la garantie reçue et pour un rapprochement entre les revenus totaux générés par les opérations de prêts de titres et les revenus provenant des prêts de titres présentés à l'état du résultat global.

La contrepartie des titres prêtés n'est pas décomptabilisée à l'état de la situation financière, car le Fonds conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété du titre.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Pour l'application des normes IFRS de comptabilité, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent varier en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté du Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Jugements importants

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Monnaie fonctionnelle

Le conseil d'administration considère que la monnaie fonctionnelle dans laquelle le Fonds exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, à leur avis, représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, des événements et des conditions du Fonds. En outre, le dollar canadien est la monnaie selon laquelle le Fonds évalue son rendement. Le Fonds émet et rachète ses actions en dollars canadiens.

Classement des actions

Selon IAS 32 – Instruments financiers : Présentation (« IAS 32 »), l'actif net attribuable aux porteurs d'actions doit être classé en tant que passif dans l'état de la situation financière du Fonds, à moins que toutes les conditions du classement à titre de capitaux propres ne soient réunies.

Les actions du Fonds sont considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur. IAS 32 exige que les actions d'une entité comportant une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, sauf si elles possèdent certaines caractéristiques. Le Fonds émet différentes séries d'actions ayant égalité de rang, mais possédant des caractéristiques distinctes. En outre, le Fonds est soumis à une obligation contractuelle de distribuer annuellement tout revenu imposable et de permettre aux porteurs d'actions de demander le paiement en trésorerie de toute distribution ou de tout dividende déclaré. Ces caractéristiques contreviennent aux exigences d'IAS 32 pour la comptabilisation des actions dans les capitaux propres. En conséquence, toutes les actions du Fonds sont présentées au passif.

Incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont présentées ci-après.

Juste valeur des instruments financiers

Comme décrit à la note 5, le gestionnaire a pris position lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Les normes IFRS de comptabilité stipulent alors que le gestionnaire doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Lorsqu'une telle situation se produit, le gestionnaire peut déterminer le point de l'écart acheteur-vendeur ou le cours de clôture qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

5. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (le risque de change, le risque de prix et le risque de taux d'intérêt) et le risque de concentration. Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques financiers. Il cherche à minimiser l'impact négatif de ces risques sur la performance du Fonds en employant des gestionnaires professionnels et expérimentés, en effectuant une vigie quotidienne des actifs du Fonds et des événements de marchés et en diversifiant les actifs du Fonds tout en respectant les stratégies identifiées dans ses objectifs de placements. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Le Fonds s'expose à une concentration du risque de crédit lorsqu'il investit dans des instruments de créances ou des instruments financiers dérivés, ou lorsqu'il prend part à des opérations de prêts de titres. Le risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé correspond à la valeur comptable des instruments financiers, à l'exception des actions et des fonds négociés en bourse (ci-après « FNB »). La juste valeur des instruments financiers tient compte de la solvabilité de l'émetteur ou de la contrepartie. Le Fonds peut investir dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de crédit si les FNB investissent dans des instruments de créances ou des instruments financiers dérivés.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque d'inexécution est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'est pas significativement exposé au risque de crédit compte tenu de la composition de son portefeuille de placement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations ou ses engagements et fasse subir une perte financière à ses créanciers. Les porteurs d'actions peuvent procéder au rachat de leurs actions chaque jour d'évaluation. Le Fonds ne peut acquérir un actif non liquide dans le cas où, par la suite de cette acquisition, plus de 10 % de sa valeur liquidative serait constituée d'actifs non liquides et ne peut avoir placé plus de 15 % de sa valeur liquidative dans des actifs non liquides pendant 90 jours et plus. Puisque le Fonds investit dans des marchés actifs, il peut disposer de ses éléments d'actif dans de courts délais. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement. Les actions rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Les échéances pour les autres passifs financiers demeurent en deçà de trois mois. Le Fonds maintient un niveau de trésorerie que le gestionnaire du Fonds trouve suffisant afin de maintenir les liquidités nécessaires.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché se subdivise en trois risques présentés ci-dessous, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Risque de change

Le Fonds peut investir dans des titres et d'autres fonds de placement libellés ou négociés dans des devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, à savoir le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Certains FNB qui peuvent être détenus par le Fonds peuvent offrir une couverture (protection) contre le risque de fluctuation des taux de change des actifs sous-jacents du Fonds.

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds est exposé de façon importante à la fin de chacune des périodes, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

Au 30 juin 2024				
Devises	Exposition brute	Couverture	Exposition nette	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	58 932 249 \$	-	58 932 249 \$	63,96 %
Euro	9 559 950 \$	-	9 559 950 \$	10,38 %
Yen japonais	3 320 220 \$	-	3 320 220 \$	3,60 %
Franc suisse	3 032 269 \$	-	3 032 269 \$	3,29 %
Livre sterling	1 719 880 \$	-	1 719 880 \$	1,87 %
Couronne suédoise	1 609 216 \$	-	1 609 216 \$	1,75 %
Couronne danoise	1 354 063 \$	-	1 354 063 \$	1,47 %
Dollar australien	1 340 340 \$	-	1 340 340 \$	1,45 %
Couronne norvégienne	1 362 \$	-	1 362 \$	0,00 %

30 juin 2024

Impact du risque de change (variation 5 %) sur l'actif net :

+/- 4 043 477 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2024

Au 31 décembre 2023

Devises	Exposition brute	Couverture	Exposition nette	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	49 739 027 \$	-	49 739 027 \$	60,30 %
Euro	10 331 237 \$	-	10 331 237 \$	12,52 %
Yen japonais	3 024 467 \$	-	3 024 467 \$	3,67 %
Dollar australien	2 108 641 \$	-	2 108 641 \$	2,56 %
Couronne suédoise	1 319 437 \$	-	1 319 437 \$	1,60 %
Livre sterling	1 193 903 \$	-	1 193 903 \$	1,45 %
Couronne danoise	678 148 \$	-	678 148 \$	0,82 %
Franc suisse	641 486 \$	-	641 486 \$	0,78 %
Couronne norvégienne	1 376 \$	-	1 376 \$	0,00 %

31 décembre 2023Impact du risque de change (variation 5 %) sur l'actif net :

+/- 3 451 886 \$

Le Fonds peut investir dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de change lorsque les FNB investissent dans des instruments financiers libellés ou négociés dans des devises autres que le dollar canadien.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier varie en fonction des fluctuations des cours du marché, autres que celles causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires, que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement en particulier, ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Le risque maximal associé aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés au risque de prix découlant de l'incertitude des cours futurs des instruments.

Le gestionnaire surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Le tableau suivant illustre l'incidence possible d'une variation de +/- 5 % du rendement de l'indice de référence sur la valeur liquidative du Fonds au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs. Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. Le coefficient bêta historique qui mesure la corrélation entre les rendements du Fonds et ceux du marché est normalement tiré d'une comparaison des rendements de l'indice de référence et du Fonds sur une période de 36 mois. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2024

Au	Indice de référence	Coefficient bêta historique	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
30 juin 2024	Indice <i>MSCI World Index (CAD)</i>	0,97	+/- 4 468 929 \$	4,85 %
31 décembre 2023	Indice <i>MSCI World Index (CAD)</i>	0,98	+/- 4 042 092 \$	4,90 %

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la juste valeur de la trésorerie. Le Fonds peut investir dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de taux d'intérêt lorsque les FNB investissent dans des instruments financiers portant intérêt.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'est pas exposé significativement au risque de taux d'intérêt compte tenu de la composition de son portefeuille de placement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2024

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même série, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Les tableaux qui suivent résument le risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

Risque de concentration		
Les principales catégories d'actifs du portefeuille sont incluses dans le tableau suivant :	30 juin 2024 (%)	31 décembre 2023 (%)
Actions	96,87	96,23
Fonds négociés en bourse	1,80	2,80
Trésorerie et autres éléments d'actif net	1,33	0,97

Répartition sectorielle*	30 juin 2024 (%)	31 décembre 2023 (%)
Technologies de l'information	17,36	14,30
Soins de santé	12,31	13,80
Produits industriels	11,89	11,75
Services financiers	10,89	11,53
Consommation discrétionnaire	10,28	9,83
Communication	8,42	8,54
Consommation de base	7,43	8,46
Matériaux	5,49	6,11
Services publics	5,27	6,23
Immobilier	4,78	5,68
Trésorerie et autres éléments d'actif net	3,13	3,77
Énergie	2,75	-
Total	100	100

Répartition géographique*	30 juin 2024 (%)	31 décembre 2023 (%)
Actions américaines	52,96	60,07
Actions internationales	34,47	23,31
Actions canadiennes	9,44	12,85
Trésorerie et autres éléments d'actif net	3,13	3,77
Total	100	100

*Les répartitions sectorielle et géographique du Fonds au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 sont calculées en fonction du total des placements du Fonds, et ce, en considérant l'exposition du Fonds via les positions détenues directement par celui-ci ainsi qu'aux positions détenues par les fonds de placement sous-jacents, eux-mêmes détenus par le Fonds.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2024

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les instruments financiers dérivés cotés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Pour les actions et les FNB, le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire peut déterminer le point de l'écart acheteur-vendeur ou le cours de clôture qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Classement des évaluations de la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les prix non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Prix (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les prix inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux qui suivent illustrent le classement des actifs et des passifs financiers du Fonds évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs.

Au 30 juin 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements				
Actions	89 262 102	-	-	89 262 102
Fonds négociés en bourse	1 655 350	-	-	1 655 350
Total des placements	90 917 452	-	-	90 917 452

Au cours de la période de 6 mois terminée le 30 juin 2024, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements				
Actions	79 385 988	-	-	79 385 988
Fonds négociés en bourse	2 306 627	-	-	2 306 627
Total des placements	81 692 615	-	-	81 692 615

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2024

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre en question est négocié activement et que le prix est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

6. PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le Fonds peut investir dans d'autres fonds de placement (dont des organismes de placements collectifs (ci-après les « OPC »), ou des fonds négociés en bourse). Le cas échéant, les placements du Fonds dans des entités structurées sont présentés dans l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, qui représente l'exposition maximale du Fonds à ces placements, puisque le Fonds est une entité d'investissement au sens d'IFRS 10 et ne consolide donc pas de tels placements. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ces placements se limitaient à des parts d'autres fonds de placement.

7. ACTIONS RACHETABLES

Structure du capital

Capital émis

Le capital du Fonds est présenté à l'état de la situation financière. Toutes les actions rachetables émises sont entièrement libérées. Le capital du Fonds est représenté par ces actions rachetables qui sont émises et en circulation. Chaque action émise confère au porteur d'action une participation égale dans le Fonds et est de valeur égale. Une action ne confère aucune participation à un actif ou à un placement en particulier du Fonds. Les porteurs d'actions ont plusieurs droits en vertu de l'acte de constitution du Fonds, notamment ceux-ci :

- de se faire racheter leurs actions à une part proportionnelle selon la valeur liquidative par action à la date de rachat;
- de recevoir des revenus de distribution;
- d'assister à l'assemblée des porteurs d'actions et de voter (uniquement sur des questions affectant leurs droits);
- de participer à la fermeture et à la liquidation du Fonds.

Les droits, les obligations et les restrictions mentionnés ci-dessus, lesquels sont rattachés à chaque action, sont identiques à tous les égards. Aux fins du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables conformément à la constitution du Fonds, les actifs et les passifs du Fonds sont évalués à la juste valeur.

Gestion du capital

Le capital du Fonds est égal à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables. Il est géré conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, tel qu'ils sont mentionnés dans son prospectus simplifié. L'évolution du capital du Fonds au cours de la période est présentée dans l'état de l'évolution de l'actif net.

8. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (le gestionnaire du Fonds). La tenue des registres et la comptabilité sont déléguées à Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon. Le dépositaire des fonds du Fonds est Compagnie Trust CIBC Mellon. CIBC Mellon et Compagnie Trust CIBC Mellon ne sont pas des parties liées.

Positions détenues par des parties liées

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, aucune position n'était détenue par des parties liées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2024

Frais de gestion et d'administration

En vertu du contrat de gestion daté du 6 janvier 2014 et de ses modifications ultérieures, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion. Le gestionnaire reçoit des frais de gestion fondés sur la valeur liquidative des actions du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, aux taux annuels suivants :

Série A	1,9 %	Série T5	1,9 %
Série F	0,9 %	Série FT5	0,9 %
Série P	0,0 %	Série PT5	0,0 %

De plus, le gestionnaire s'acquittera de tous les frais d'exploitation du Fonds (y compris pour les services fournis par le gestionnaire), à l'exception des coûts du Fonds, à l'égard de chaque série, en échange de frais d'administration fixes qui sont acquittés par le Fonds. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fondés sur la valeur liquidative des actions du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, aux taux annuels suivants :

Série A	0,24 %	Série T5	0,24 %
Série F	0,24 %	Série FT5	0,24 %
Série P	0,24 %	Série PT5	0,24 %

Aux termes du contrat de gestion, le conseil d'administration peut démettre le gestionnaire de ses fonctions sur préavis de 90 jours. Pour la période de 6 mois terminée le 30 juin 2024, le total des frais de gestion et d'administration s'élève à 622 458 \$ (549 034 \$ pour la période de 6 mois terminée le 30 juin 2023), dont un solde de 106 359 \$ (92 629 \$ au 30 juin 2023) est à payer.

Autres transactions entre parties liées

En conformité avec la réglementation applicable, le Fonds s'appuie sur une instruction permanente du Comité d'Examen Indépendant (« CEI ») concernant les transactions inter-fonds pour lesquelles des titres peuvent être vendus à un autre fonds ou achetés d'un autre fonds géré par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. Ces transactions sont effectuées au cours du marché et ont pour but de réduire les frais de transactions et commissions assumés par le Fonds.

Au cours de la période de 6 mois terminée le 30 juin 2024, le Fonds n'a effectué aucune transaction sur titres avec un autre fonds géré par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc.

9. COMMISSIONS DE COURTAGE ET ACCORDS DE PAIEMENTS INDIRECTS

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des accords de paiements indirects s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et de recherche fournis. Les montants des paiements indirects dûment constatés au cours des périodes de 6 mois terminées les 30 juin 2024 et 2023 s'établissent comme suit :

	2024	2023
Total des commissions de courtage	46 646 \$	24 718 \$
Paiements indirects	-	-

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2024

10. PRÊTS DE TITRES

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les revenus totaux générés par les opérations de prêts de titres du Fonds et les revenus provenant des prêts de titres présentés à l'état du résultat global du Fonds.

	30 juin 2024	30 juin 2023
Revenu brut des prêts de titres	10 547 \$	3 250 \$
Frais relatifs au programme de prêt	4 291 \$	1 428 \$
Revenus nets reçus par le Fonds	6 256 \$	1 822 \$

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres prêtés et la juste valeur de la garantie reçue.

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Valeur totale des titres prêtés	1 984 787 \$	2 903 111 \$
Valeur totale de la garantie	2 091 126 \$	3 052 863 \$
Proportion de la garantie	105,36 %	105,16%